

Procès-Verbal
Conseil d'Administration de l'AIMG MP
15/12/2018

Etaient présents :

Laurie AMAR (Présidente), Nolwenn BOUCHET (Vice-présidente), Félix MARCHANDIER (Trésorier), Vincent PERROTEY (Secrétaire), Marion PILORGE (Stage) ; Guillaume ARNAUD (Webmaster), Audrey CAZABAN (Stage), Pauline GROSHENS (Stage), Valentin SOEN (Evènement), Maud DUPONT (Secrétaire), Alexandre LE GRIS DE LA SALLE (Evènement), Pauline (Stage), Laura DESIRE (Sport et évènement)

TABLE DES MATIERES

1. POINT TRANSMISSIONS.....	2
2. POINT SOIRÉES DE FORMATION.....	2
3. POINT PRÉSIDENCE.....	2
4. POINT EVÈNEMENTIEL.....	3
5. POINT SECRÉTARIAT.....	3

AIMG - M P

1. Point transmissions

- Ça y est tout le monde a fait ses transmissions au sein du nouveau Bureau et nous allons tous nous mettre activement au boulot !

2. Point Soirées de formation

- Soirée Néphrologie

La soirée débutera aux alentours de 20h avec un pot proposé à partir de 19 :30 !

Le planning des prochaines soirées de formation se remplit au fur et à mesure !

La prochaine aura lieu le 31 janvier avec une soirée de formation dédiée à l'échographie en collaboration avec SOS médecins. Celle-ci sera axée sur une initiation globale de l'écho au lit du patient et sur les diagnostics d'urgence (phlébite, GEU...).

3. Point Présidence

Sous point 1 : Réunion sur le guichet unique avec les représentants du département du Lot le 13/12

Etaient présents : CPAM 46 : M V. MAUREL –Mme L. TALOU, DDARS 46 : M B. GENTILHOMME, CDOM 46 : Dr SOLIGNAC (CDOM 46), AIMG-MP : Maud DUPONT

- Projet Guichet Unique : Il s'agit d'un projet qui vise à mettre en place des procédures communes de facilitation à l'installation via un site dédié unique et la mise en place d'une plateforme téléphonique.
Ce projet a pour but de faciliter l'installation des médecins libéraux en simplifiant les démarches administratives, ainsi que de les soutenir et guider au mieux tout au long de leur parcours professionnel.
- Dispositif d'accompagnement pour l'emploi du conjoint : Mise en place d'une aide institutionnelle pour faciliter la recherche d'emploi pour le conjoint lors d'un projet d'installation dans le Lot.
- Dispositif d'exonération fiscale via le ZRR : Il s'agit d'un dispositif d'exonération fiscale sur le revenu d'activité à 100% pendant les 5 premières années, puis dégressif sur les 4 prochaines années. Toutes les communes du Lot sont éligibles avec possibilité de travail en collaboration. Cependant, il est nécessaire de réaliser au moins 75% de son activité dans le secteur concerné et chaque dossier est considéré au cas par cas
- Séminaire d'installation : Organisation d'un séminaire par la CPAM 46 en partenariat avec le CDOM 46 en septembre/octobre invitant tous les néo installés (et les internes lotois en stage) pour présenter les modalités d'installation en libéral.

4. Point Évènementiel

On va essayer d'innover un peu cette année et réaliser des montages vidéo/films pour promouvoir notre région et faire des retours sur nos différents événements !
Un grand merci à Jeep, interne de 1^{ère} année pour sa motivation !

5. Point Secrétariat

Sous point 1 : Services sanitaires

Le ministère veut mettre en place un service de prévention et de service public dans les PMI et les écoles.

Le but à l'heure actuelle est de définir les terrains d'intervention sur lesquels on veut mettre en place ces actions. Il s'agit surtout d'un travail qui concerne le premier et deuxième cycle des études de médecine pour l'instant mais pas encore le 3^e cycle ! L'AIMG-MP participe tout de même aux discussions pour définir les terrains d'intervention sur lesquels nous souhaitons mettre en place les actions.

Sous point 2 : Revue du prat' pour les T1 et T2 ?

Les nouveaux T1 recevront la revue du prat' de manière mensuelle par courrier. Les premières revues arriveront avant la fin du 1^{er} semestre normalement !

Les T2 recevront la revue du prat' probablement par e-mail ! L'AIMG-MP se renseigne auprès de l'ISNAR IMG pour confirmer cela !